

N°11 | Année 2019

La norme dans tous ses états : enjeux et défis pour le travail social

Dossier

# Rencontres à cœur ouvert avec des femmes en situation d'itinérance

## Quand la norme stigmatise et conduit à l'invisibilité

Josée Grenier, Sylvie Thibault, Mélanie Bourque, Dave Blackburn, Katia Grenier

---

### Résumé

Français / English

Dans le cadre d'une recherche exploratoire, 18 femmes, âgées entre 18 et 64 ans, hébergées en maison pour femmes en difficulté dans les régions des Laurentides et de l'Outaouais (Québec), ont été rencontrées dans le but de mieux comprendre leur trajectoire résidentielle. Les entretiens ont permis de saisir des enjeux plus larges que leurs parcours marqués par la violence. En effet, les femmes sont en situation de grande précarité à plusieurs égards. Néanmoins, malgré leurs conditions d'existence, les femmes démontrent une grande résilience et ne veulent surtout pas être étiquetées et peuvent même se priver de services de peur de l'être. Elles sont stigmatisées et se situent en marge des parcours et des normes sociales établies. À partir du point de vue des femmes, l'article met en lumière leurs conditions de vie en démontrant les enjeux de normativités, d'inégalités sociales, de pouvoir et d'injustice derrière leurs parcours.

As part of exploratory research, 18 women, aged between 18 and 64, who are staying in shelters for women in difficulty in the Laurentian and Outaouais regions, were interviewed in order to better understand their residential trajectory. The interviews revealed broader issues than their paths marked by violence. In fact, these women are in a very precarious situation in many ways. Though, despite their conditions of existence, they show great resilience, especially in not wanting to be labelled, and may even deprive themselves of services for fear of being so. They are stigmatized and outside of established social norms. From the perspective of women, the

article highlights their living conditions by demonstrating the issues of normativity, social inequality, power and injustice that mark their journeys.

---

## Entrées d'index

**Mots clés :** femmes, itinérance cachée, normes, violence, hébergement pour femmes en difficulté

**Key words :** women, hidden homelessness, domestic abuse, norms, women shelter

---

## Texte intégral

### Introduction

Alors que l'itinérance prend des formes distinctes chez les hommes et les femmes, les savoirs en matière d'itinérance se sont surtout construits à partir de l'expérience masculine (Bellot et Rivard, 2017). C'est afin d'améliorer les connaissances sur le phénomène de l'itinérance féminine et plus spécifiquement de mettre en lumière les parcours de femmes en situation d'itinérance et leur trajectoire résidentielle qu'a été initiée une recherche qualitative de type exploratoire, réalisée en régions périurbaines et rurales au Québec. En partenariat avec deux ressources pour femmes en difficulté situées respectivement dans les Laurentides et en Outaouais, 18 femmes en situation d'itinérance, hébergées dans ces deux ressources, ont été rencontrées. Cet article présente les principaux résultats de cette recherche tout en soulevant la question de la construction des normes sociales qui contribuent à l'invisibilité de l'itinérance au féminin.

Le Québec s'est doté en 2002 de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Toutefois, malgré cette loi, en 2016, plus de 715 000 personnes au Québec n'avaient pas les ressources nécessaires pour couvrir leurs besoins (Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec, 2016). Source d'inégalités sociales, la pauvreté impacte la vie sociale et économique des individus (Gagnon, 2018). De cette précarité économique découlent des difficultés matérielles, dont celle de se nourrir, se vêtir, se loger adéquatement. Faute d'un revenu décent, les personnes se retrouvent dans l'obligation de vivre dans un logement insalubre, d'être hébergées chez des proches ou des connaissances, en refuge ou dans la rue, ou encore de vivre différentes formes d'itinérance. Malgré les transformations de l'Action publique visant à réduire la pauvreté et l'itinérance, pour certains, la pauvreté est devenue permanente. En dépit des efforts de plusieurs acteurs concernés, il n'y a pas de réel consensus sur la définition donnée à l'itinérance (Laberge et Roy, 1994). Dans sa politique nationale de lutte à l'itinérance, adoptée en 2014, le gouvernement du Québec la définit comme suit :

« L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par

la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes » (Gouvernement du Québec, 2014, p. 30).

Les personnes en situation d'itinérance ont des parcours singuliers, elles ont toutefois des caractéristiques communes ; « sont extrêmement vulnérables [...] n'ont pas de logement et de revenu adéquats, et ne disposent pas des soutiens nécessaires pour veiller à ce qu'ils restent logés. » (homeless, n.d., n.p.). « Les causes de l'itinérance sont complexes et relèvent d'une interaction entre différentes dimensions, soit les facteurs structureaux, les défaillances du système et les circonstances individuelles. » (homeless, n.d., n.p.). L'itinérance ne relève généralement pas d'une seule cause, mais dépend plutôt de facteurs cumulatifs (homeless, n.d.). Les recherches démontrent que le phénomène de l'itinérance s'est transformé et complexifié (Commission des affaires sociales, 2008), remettant ainsi en question le stéréotype de l'homme itinérant (Plante, 2007). En effet, on recense maintenant dans la population itinérante des catégories qui avaient été jusqu'ici épargnées (Gaetz *et al.*, 2013), dont les familles et les femmes. Selon Beauchemin (1996, p. 100) « Cette diversification de la clientèle témoignerait des nouvelles ampleurs et complexités du problème ». Les femmes « constitueraient le groupe de personnes itinérantes, dont l'augmentation a été la plus significative des dernières années » (Laberge *et al.*, 2000). Selon la récente étude de Tutty, Bradshaw *et al.* (2009), réalisée dans le cadre du recensement des villes canadiennes, une grande proportion de la population itinérante, soit environ un quart de celle-ci, serait constituée de femmes ([Tutty \*et al.\*, 2014.](#)) [Le dénombrement de 2015 arrive au même constat – 24 % des personnes en situation d'itinérance sont des femmes et de ce nombre 7 % dormaient à l'extérieur, 13 % se trouvaient dans des refuges d'urgence, 54 % dans des hébergements transitoires et 20 % dans d'autres lieux](#) (Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal - MMFIM, 2016).

La réalité des femmes en situation d'itinérance est méconnue et complexe (Bellot et Rivard, 2017). Cette méconnaissance du phénomène s'explique, entre autres, par l'intérêt relativement récent porté à l'itinérance chez les femmes, mais également par la difficulté de documenter leur situation par la forme d'itinérance : une itinérance cachée.

Cet article est divisé en cinq parties. La première expose brièvement les principaux aspects et enjeux rencontrés par les femmes en situation d'itinérance. La deuxième présente une description de la démarche méthodologique du projet de recherche. La troisième est consacrée aux résultats de la recherche. La quatrième partie présente une brève discussion se rapportant aux résultats et aux enjeux découlant de la recherche. En dernière partie, une brève synthèse reprend les principaux éléments de la recherche en ouvrant sur des éléments de réflexion sur la normativité des services et la disqualification des femmes relatives à leur situation, et enfin quelques pistes d'actions pour l'intervention sociale et la recherche seront suggérées.

## L'itinérance des femmes

Contrairement aux hommes en situation d'itinérance, les femmes sont moins visibles dans l'espace public, sinon invisibles (Bellot et Rivard, 2017). Les femmes en situation d'itinérance dissimulent souvent leur situation, même à leurs proches, pour différents motifs, soit de sécurité, de dignité ou de maintien des liens sociaux (Cambrini, 2013 ; Gaetz *et al.*, 2013 ; Gélinau *et al.*, 2015 ; La rue des femmes, 2011<sup>1</sup>).

Les femmes ne veulent pas être étiquetées et elles peuvent même se priver de services de peur de l'être. Elles ne se disent pas en situation d'itinérance. À cet égard, le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) (s.d.,s.p.) rapporte une définition intéressante du phénomène de l'itinérance à partir d'une typologie :

« [...] elle [itinérance] peut être visible (femmes dans les centres d'hébergement ou dormant dans des espaces publics), cachée (femmes sans logement stable et sécuritaire: surpeuplé, insalubre ou non exempt de violence, etc.), situationnelle ou transitoire (femmes temporairement sans logement stable), cyclique (femmes qui vont et viennent entre un logement et la rue) ou chronique (femmes qui n'ont pas connu de logement stable depuis une longue période) ».

Ainsi, comme l'indiquent Gélinau *et al.* (2015), vivre en situation d'itinérance peut aussi signifier être sans domicile fixe (*homelessness*), ou vivre dans des lieux risqués (*insecure housing*), ou encore inadéquats (*inadequate housing*). À cet effet, « les situations d'itinérance sont "visibles" dans la sphère publique, et "cachées", dans la sphère privée » (p. 1). L'itinérance visible correspond à « dormir dans des foyers et des abris d'urgence (dont les centres d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale) » ainsi que « dormir dans des endroits publics ou impropres » comme dans une voiture ou à l'intérieur d'édifices désaffectés (Gélinau, 2012, p. 65). L'itinérance cachée revêt différentes formes ; personnes vivant temporairement chez de la famille, des amis, des voisins ou des étrangers (une pratique souvent appelée « *couch surfing* » soit « *passer d'un canapé à l'autre* »). Les personnes sont « cachées » parce qu'elles ne font pas appel aux soutiens et services offerts, même si elles ne sont pas logées convenablement et adéquatement. Elles ne sont pas incluses dans les statistiques sur l'itinérance. On estime que 80 % des sans-abris canadiens vivent une itinérance cachée plutôt qu'une itinérance absolue ; les sans-abris cachés vivent souvent dans des conditions terribles, mais demeurent invisibles (rond-point de l'itinérance, s.d., s.p.). Ainsi, pour une meilleure compréhension des trajectoires de l'itinérance féminine, nous devons faire référence à l'itinérance cachée (Gélinau *et al.*, 2015 ; La rue des femmes, 2011).

## Cadre théorique

La théorie du parcours de vie a été privilégiée pour la recherche (Elder, 1998 ; Cavalli, 2003). Cette approche permet de mieux comprendre et d'analyser le déroulement des existences au

---

<sup>1</sup> Organisme des services sociaux à Montréal.

fil du temps (Bessin, 2009). Deux niveaux d'analyse se juxtaposent dans cette théorie, soit l'aspect individuel/micro et sociétal/macro (Lalive d'Épinay *et al.*, 2005). Au plan micro, elle permet de comprendre l'individu, c'est-à-dire comment les personnes construisent leur parcours de vie : les choix, les actions qu'elles posent ; comment, en fonction des opportunités et contraintes disponibles en regard du contexte sociohistorique dans lequel elles évoluent elles négocient leur parcours ; et finalement, comment dans cette transition la personne traverse les changements rencontrés et se réorganise (Lalive d'Épinay *et al.*, 2005). Sur le plan macro, la théorie permet également de poser un regard critique sur la société, plus spécifiquement comment s'organise la vie humaine au niveau social, politique et économique en prenant en compte l'âge, le statut et les revenus. Le regard est alors dirigé sur l'État – ses politiques publiques, le fonctionnement des organismes publics, le travail et la retraite, etc. Dans cette recherche, le parcours des femmes a surtout été analysé sous l'angle de leur trajectoire résidentielle, afin de comprendre les dynamiques sous-jacentes dans les déplacements et leurs motifs.

## Méthodologie

Le projet visait à comprendre, documenter et analyser l'itinérance féminine à partir de témoignages de femmes en situation d'itinérance<sup>2</sup>, mais plus spécifiquement, à décrire leurs trajectoires résidentielles à partir de facteurs individuels et structurels ; à cibler les stratégies aux niveaux local et régional pour leur venir en aide ; à identifier des pistes d'actions pour la pratique et à sensibiliser différents publics à la situation des femmes itinérantes. En arrière-plan de ces objectifs, le projet avait comme ambition première de donner la parole aux femmes sur leur vécu, de documenter l'itinérance féminine à partir de leurs points de vue, car, comme rapporté plus haut, plusieurs femmes dissimulent leurs situations, affligées par un sentiment de honte. Cette spécificité de l'itinérance féminine constitue une limite pour documenter l'itinérance, pour mieux comprendre ses particularités et identifier des stratégies d'intervention efficaces. Les choix méthodologiques adoptés pour documenter les trajectoires résidentielles des femmes ont été guidés par la préoccupation de donner une voix à celles-ci et de rendre visible un phénomène social encore méconnu. Des stratégies de collecte de données complémentaires ont été privilégiées, soit des entretiens semi-dirigés qui se sont terminés, pour certaines femmes par une séance de photos<sup>3</sup> avec un objet de leur choix. Le recrutement a constitué un défi d'envergure et s'est échelonné sur une période de deux ans, les femmes étant souvent méfiantes, réservées et craintives dans le dévoilement de leur situation. Le Tableau I présente les caractéristiques sociodémographiques des femmes rencontrées.

---

<sup>2</sup> Les femmes interviewées étaient toutes hébergées à La Maison de Sophia. L'organisme, située dans la MRC de la Rivière-du-Nord, est une ressource d'hébergement et d'accompagnement pour les femmes en difficulté.

<sup>3</sup> Ces photos ont permis d'aller plus loin dans les entretiens avec les femmes. Un article en évaluation démontre la portée de cette méthodologie (Grenier J., Thibault S., Bourque M., Blackburn D., Grenier K. M., Chénard J., St-Germain L., Plante S. (soumis) Voix de femmes en situation d'itinérance – une écoute par les arts. Revue NPS). Voir également le mémoire de Katia Grenier (2019) sur l'itinérance des femmes issue en partie de cette recherche.

TABLEAU I : DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES PARTICIPANTES

PSEUDONYME	ÂGE	ORIGINE	ÉTAT CIVIL	NBRE D'ENFANTS	SCOLARITÉ	STATUT ÉCONOMIQUE
ANDRÉE	45	Québécoise	Célibataire	1	5e secondaire et professionnel	8 000 \$-9 000 \$/an (aide sociale)
GINETTE	60	Québécoise	Divorcée	2	9e année (équivalent à collégial)	Moins de 12 000 \$/an (régie des rentes et solidarité)
CARMEN	24	Québécoise	Célibataire	0	3e secondaire	Moins de 8 000 \$/an (aide sociale)
JANE	52	Québécoise	Mariée (conjoint vivant à l'étranger)	3	3e secondaire	Moins de 12 000 \$/an (maladie grave)
JULIETTE	55	Latine	Célibataire	0	Études universitaires non complétées en médecine	Aide sociale demandée (?) <sup>4</sup>
ANNIE	36	Québécoise	Célibataire	4	5e secondaire et diplôme professionnel (coiffure et coloration)	Moins de 12 000 \$/an (contrainte sévère à l'emploi)
ÉDITH	18	Québécoise	Célibataire	0	3e secondaire	Moins de 12 000 \$ (inaptitude 12 mois)
CATHERINE	45	Inuit	Divorcée	2	Technologue en aviation et Certificat en toxicomanie	Moins de 8 000 \$/an (aide sociale)
DOMINIQUE	54	Québécoise	Célibataire	2	4e secondaire	Moins de 8 000 \$/an (aide sociale)
IRIS	46	Québécoise	Divorcée?	3	5e secondaire	Approximativement 12 000 \$/an (Contrainte sévère à l'emploi et acceptée à l'IVAC)
JASMINE	54	Québécoise	Divorcée	4	5e secondaire et diplôme professionnel (alimentation et préposée aux bénéficiaires)	16 000 \$/an (VAC)
LIETTE	63	Québécoise	Divorcée	3	3e secondaire et formation professionnelle à l'emploi (FPE)	Moins de 12 000 \$/an (contrainte sévère à l'emploi)
SOPHIE	47	Québécoise (Mixte)	Divorcée et Séparée	5	5e secondaire et diplôme professionnel complété	Approximativement 16 500 \$ (infirmière auxiliaire à temps partiel)

<sup>4</sup> Le point d'interrogation signifie qu'un doute subsiste quant à l'information obtenue durant l'entrevue semi-dirigée.

ÉLISABETH	62	Québécoise	Divorcée	2	4e secondaire	Moins de 25 000\$
CAROLE	46	Québécoise	Célibataire	2	5e secondaire et diplôme professionnel complété	Moins de 10 000 \$
FABIOLA	48	Québécoise	Célibataire	2	1er secondaire	Moins de 25 000\$
GINETTE	64	Québécoise	Divorcée	1	1er secondaire	Environ 8 520 \$
LISE	64	Québécoise	Divorcé	3	4ème année primaire	Moins de 25 000 \$

### *Portrait sociodémographique des femmes*

Au total, dix-huit femmes âgées de 18 à 64 ans ont participé à la recherche. La majorité des participantes est d'origine canadienne francophone née au Québec (13), une femme est d'origine mixte, une autre Inuit, une femme est autochtone et une autre latine. Huit femmes ont mentionné être célibataires, neuf autres séparées ou divorcées et une femme est mariée. La plupart ont des enfants, sauf trois femmes. S'agissant de leur scolarité, neuf femmes n'ont pas terminé leur 5<sup>e</sup> secondaire ; six femmes ont obtenu leur diplôme de 5<sup>e</sup> secondaire, dont cinq ont complété des études professionnelles (DEP) ; trois femmes ont poursuivi leurs études au cégep ou à l'université. Quant à leurs revenus, toutes les femmes gagnent moins de 25 000\$/an ; la moitié des femmes reçoit de l'aide sociale (moins de 10 000\$/an), l'autre moitié reçoit une prestation plus élevée (contrainte sévère à l'emploi, indemnisation des victimes d'actes criminels, régie des rentes – moins de 16 000\$). Au moment des entretiens, une seule femme mentionne travailler, mais à temps partiel, sans conditions de travail. La majorité de ces femmes ont travaillé leur vie durant ou une partie de leur vie (barmaid, serveuse, métiers typiquement masculins, danseuses).

Le but de la recherche était, entre autres, d'identifier les facteurs qui empêchent l'accès au logement ou son maintien. Les résultats obtenus permettent d'identifier à la fois les facteurs structureux et les facteurs liés au parcours des femmes.

### **Éléments structureux**

#### *Souffrance sociale et inégalités économique et sociale*

Les problèmes vécus par les femmes prennent racine dans des inégalités socio-économiques, et sont source de souffrance sociale qui, elle-même, se manifeste par des problèmes de santé mentale. L'inégalité conduit et maintient les femmes dans la pauvreté. Lors des entretiens, plusieurs des femmes disent fréquenter les banques alimentaires, utiliser différents moyens pour pouvoir manger ou se payer un café. Une femme révèle avoir dormi par terre sans lit et

ne pas avoir de meuble. Pour la majorité, elles n'ont plus que le strict nécessaire. Certaines ont pu entreposer leurs meubles. Une femme a mentionné ne posséder que son sac à main. Les problèmes économiques et matériels sont communs à l'ensemble des femmes puisque toutes les femmes rencontrées vivent en dessous du seuil de pauvreté. Se loger constitue un problème majeur.

Les femmes, faute de moyens économiques, font parfois des choix qui les exposent et les rendent vulnérables, et elles deviennent ainsi à risque d'abus et d'agression. Elles acceptent de vivre avec un «°ami°», ou une connaissance ; vivre dans une maison de chambre - souvent insalubres (Gervais, 2018) avec des inconnus ; ou vivre dans la rue. Plusieurs des femmes mentionnent vivre de la discrimination, du harcèlement par le propriétaire, un colocataire ou le concierge, les coûts élevés obligeant plusieurs d'entre elles à se résoudre à vivre en chambre. Ainsi, les situations d'abus rapportées par les femmes sont multiples et mettent en évidence la violence qui se retrouve à la jonction de la structure et du parcours individuel des femmes.

### *Les violences*

La violence structurelle envers les femmes ainsi que la violence vécue individuellement par celles-ci apparaissent rapidement comme un enjeu intimement lié à la situation des femmes rencontrées. Ce qui demeure très clair c'est que pour toutes, les violences vécues tout au cours de leur vie constituent un des principaux motifs d'hébergement. La majorité des femmes rapportent une enfance difficile : négligence, abus, placement. Plusieurs ont été victimes d'agression sexuelle ou d'inceste durant l'enfance. Les abus ont parfois été commis par leurs parents, beaux-parents ou des proches, des voisins, des policiers ou des étrangers. Plus de la moitié des répondantes ont été victimes de violence familiale. Les témoignages de deux femmes illustrent ces propos :

« Pis là, quand t'apprends plus tard que ton père c'est un pédophile... [...] Ça a continué. À 12 ans là. Violent, pis après ça c'était mon beau-père, pis après ça, ça été le demi-frère à mon beau-père. Quand j'étais plus jeune, c'était le frère de mon oncle, les attouchements là [...] » – Jane.

« Ben physique tu lèves de terre, il m'a cassé le doigt. Économique c'est qu'il prend tout ton argent puis quand... quand il... Tu payes le loyer puis tu fais une épicerie, puis quand il n'y a plus rien à manger, il faut que tu t'en ailles parce qu'il ne t'achète pas à manger. Des affaires de même » – Andrée.

Maintenant adultes, elles mentionnent subir des violences familiales – parent, enfants, fratrie, ou conjoint. Certaines ont vécu des agressions à caractère sexuel par des hommes, d'autres ont été victimes de harcèlement de la part de collègues de travail, ou par des membres d'un groupe de soutien (AA). Les parcours sont tous marqués d'histoires de violence et d'abus et s'inscrivent dans la précarité sociale, économique – la pauvreté, le mal logement –, familiale et relationnelle qui est le reflet d'inégalités socio-économiques et de genre. Ces parcours sont semés d'injustices, de souffrance sociale et se dessinent en marge des normes établies et valorisées,

soit la réussite sociale, professionnelle et économique, et l'autonomie. L'itinérance, comprise comme l'absence d'un chez-soi, constitue un écart par rapport à la norme établie de domiciliation dans notre société (Bellot et Rivard, 2017). Ces femmes ont besoin d'aide, se retrouvent en situation de dépendance sur plusieurs plans, et sont souvent vues comme étant responsables de leur propre sort.

## **Facteurs de parcours**

### *Trajectoires résidentielles et motifs d'hébergement*

Les parcours des femmes rencontrées se révèlent singuliers, uniques, mais présentent des enjeux communs. La moitié des femmes vivait depuis plus d'une année une instabilité résidentielle. Certaines disent vivre cette situation depuis peu et d'autres témoignent vivre une itinérance chronique. Les femmes, avant d'arriver en hébergement ont été logées à différents endroits – en logement (expulsion ou insalubrité), chez la famille, des amis, dans une maison de chambre, en Centre jeunesse, chez des connaissances, ou arrivaient d'une autre maison d'hébergement (durée de séjour trop court).

En plus des motifs liés à la violence conjugale ou familiale, d'autres motifs d'hébergement sont relevés : sentiment de mal-être, harcèlement du propriétaire, endettement, implication de la direction de la protection de la jeunesse, désengagement institutionnel, location dans immeuble à « problèmes », consommation de l'entourage, désengagement de la famille. Parfois, il est impossible de distinguer un motif précis, puisque derrière chacune des situations, les motifs sont multiples et enchevêtrés. En filigrane du motif principal d'hébergement surgissent d'autres problèmes concomitants identifiés par les femmes : toxicomanie, jeu compulsif, démêlé avec la justice, etc.

### *Liens sociaux de proximité*

Les témoignages des femmes révèlent pour l'ensemble la fragilité de leurs liens sociaux. Les trajectoires relationnelles sont pour la majorité marquées par des conflits, des rapports de violence avec les parents ou les beaux-parents, et les ruptures sont fréquentes avec la fratrie.

Avec ma famille... Ma mère est décédée puis il y a eu une coupure qui s'est faite là, [...] je les appelle [mes sœurs] pour leur dire que je suis en crise ou ça ne va pas bien ou je n'ai nulle part, puis elles ne veulent plus de moi parce que je ne me suis pas refait une vie, parce que je suis encore dans la merde, parce que...  
– Andrée.

Les pertes relationnelles s'inscrivent pour plusieurs très tôt dans leur parcours. Dès la petite enfance, certaines ont été placées en centre-jeunesse ou en famille d'accueil, les conduisant à vivre de fréquentes ruptures ou de rares contacts avec leurs parents. Tôt dans l'enfance, on observe un manque de protection et de reconnaissance (Grenier, 2019). Les liens sociaux actuels des femmes sont pour la plupart en continuité des événements vécus dans la période de

l'enfance et de l'adolescence (*Ibid.*). Plusieurs de ces femmes ont des enfants et certaines tentent de maintenir un lien avec eux, bien que la majorité des enfants, devenus adultes, ne comprend pas la situation de leur mère.

#### *Santé physique, santé mentale, toxicomanie ou dépendance*

Un peu plus de la moitié des femmes rencontrées mentionnent avoir un problème important de santé physique ; tels que des problèmes de dos, la fibromyalgie et l'une d'elles a été traitée pour un cancer.

Plusieurs femmes ont de multiples diagnostics en santé mentale. Plus de la moitié décrivent des états dépressifs. Plusieurs rapportent avoir été hospitalisées en psychiatrie et ont des idées suicidaires. Quelques-unes ont fait des tentatives de suicide. Les diagnostics mentionnés sont variés : dépression ; trouble de personnalité limite ; bipolarité ; traumatismes et trouble de stress post-traumatique ; trouble de déficit de l'attention ; comportements d'automutilation ; traits psychotiques. La moitié des femmes rencontrées ont un historique de consommation (alcool, cocaïne, médicaments) et l'une d'entre elles mentionne vivre avec un trouble de jeu compulsif.

#### *Demande d'aide, fatigue et résilience*

La grande majorité des femmes rencontrées dit éprouver une grande fatigue due aux conditions de vie difficiles. Les femmes ont exprimé pour la grande majorité avoir besoin de se poser lorsqu'elles arrivent en centre d'hébergement. Certaines sont anxieuses ou en état de stress post-traumatique : « quand j'étais arrivée là, j'étais écartée... j'étais pas toute là » - Yvonne. Elles ressentent de la fatigue, se sentent « à bout », et plusieurs expriment un besoin de se stabiliser. Elles mentionnent avoir besoin de soutien de professionnels « pas des pilules ». Certaines sont en démarche pour être indemnisées ou accompagnées – dans le cadre des services IVAC et CALAC. D'autres sont en attente d'un diagnostic.

Malgré leur parcours, les femmes expriment de la résilience et de l'espoir. Elles reconnaissent toutes avoir besoin d'aide. En dépit de leur souffrance et leurs conditions de vie très précaires (certaines ont tout perdu, mais ont retrouvé une liberté), elles gardent espoir : « Puis je reprends espoir pour mon avenir. Mais ça, ça m'avait aidé de faire cette rupture-là. Puis je vois qu'il y a un changement en moi. Puis je commence à en parler puis... Je ne reste plus anonyme. [...] Puis là, je vois tous les événements qui s'en viennent » - Jasmine ; « Quand on est sorti de là [violence] on est heureuse... je suis tellement bien » - Yvonne.

La plupart souhaitent retrouver rapidement leur autonomie ; se trouver un emploi, avoir son propre logement, un « chez soi », comme l'indique ce témoignage : « J'aimerais ça me retrouver un moment donné à avoir un chez nous, puis reconnaître c'est quoi être en sécurité dans son chez nous puis pas avoir peur. J'aimerais faire cette expérience-là (rire) » - Jasmine. Certaines souhaitent s'impliquer dans la communauté pour aider des femmes, ou pour

simplement s'intégrer. La foi, la poésie, l'écriture et la musique procurent à certaines un mieux-être.

### *La définition d'un « chez soi »*

Leurs conditions précaires et leurs diverses trajectoires résidentielles ont amené les répondantes à identifier le fait de se loger décentement, ou de se maintenir en logement, comme étant essentiel. Lorsqu'interrogées sur ce que représente un chez soi, l'ensemble des femmes rencontrées évoquent que d'avoir un logement constitue un but, voire un rêve inatteignable. Pour elles, un logement est synonyme d'avoir un minimum.

« De bien dormir. D'avoir un lieu, un matelas. Ça fait 2 ans que je n'ai pas de matelas. Je suis épuisée.° » - Andrée

« Oui... en sécurité... j'ai ben moins peur des ours que je peux en avoir des hommes là t'sais! (rire) Sérieux là ! » - Catherine

« Faut juste que je me sente ben. C'est ça les deux mots : se sentir bien pis être en sécurité. Faut que ce soit salubre, on s'entend là. » - Carmen

« Juste avoir une place où je peux dormir pis me sentir bien. Et tant que j'ai une place où vivre et un toit sur la tête, pis que ça ne sente pas le mois à ! Je suis correcte. » - Édith

« Mon chez soi, c'est un 1 et demi, un 2 et demie, euh... que j'arrive à payer pis, t'sais, que j'aie un minimum. » - Catherine

« Ben être dans nos affaires quand même là. » - Dominique

« Ben, un chez soi, tu peux l'avoir partout. Tu peux même l'avoir dans rue ! Chez soi c'est... n'importe où. D'abord que t'as un lit pour coucher pis tes choses, il faut que tu te sentes bien où ce que t'es. » - Jane

Le chez soi pour ces femmes est donc lié au bien-être. Mais comment cette constatation si simple leur devient-elle si complexe à réaliser, et tout autant pour les divers acteurs sociaux impliqués dans leur accompagnement ?

### **Discussion**

La réponse sociale apportée aux femmes en regard de la violence vécue est insuffisante et inadéquate. Les femmes rencontrées pour la grande majorité ont un diagnostic et une médication associée. Elles sont aussi stigmatisées par ce diagnostic. Or, comme il a été démontré, le problème dépasse la sphère individuelle. L'enjeu plus large renvoie aux univers sociaux, politique, économique et de santé publique.

Comme le mentionne Namian (2012), les dynamiques à l'œuvre de reconnaissances, de respect, de dignité, de singularité des expériences, d'écoute de l'autre s'inscrivent de plus en plus en tension avec les injonctions massives des normes de responsabilisation et d'autonomie ne tenant pas toujours compte des ressources inégales et des contraintes réelles qui limitent le champ des actions possibles des personnes. Hors de la norme point de salut ? (Blondeau, 2012).

Ce qui est hors norme, surprend, est souvent jugé et renvoie à la marginalité et au déclassé social. Les représentations sociales au sujet des femmes en situation d'itinérance sont souvent très négatives, même au sein de nos institutions sociales (Abric, 2001). Non seulement ces représentations influencent les attitudes et les pratiques adoptées envers elles, mais elles maintiennent ou renforcent même « la position sociale du groupe concerné » (Abric, 1994, p. 18). Les femmes sont ainsi souvent jugées responsables de leur sort. Elles font face à des préjugés et elles les vivent comme une disqualification. Celle-ci peut être perçue et vécue comme un rejet social, ou encore comme un déni de reconnaissance de sa pleine autonomie, car les personnes en sont souvent réduites à leur statut de personnes marginales (Nadeau, 2007) et à une « vie moindre » (Namian, 2012, p. 44). Mais, dans la vie moindre, comme l'indique Namian (2012), le moindre n'est pas rien, il y existe un monde. Ce monde est bien social, et s'inscrit en résonance et non en rupture avec la socialité ordinaire et « aujourd'hui travaillé de part en part par la dynamique du singularisme qui a cours » (Martucelli, 2010 cité par Namian, 2012, p. 43). Ainsi, « la vie moindre expose un enchevêtrement des conditions de vie, où le corps semble affecté par le social, le social par le corps, le corps par l'esprit, l'esprit par le social, où autant la maladie physique que la maladie mentale, par exemple, ont des effets sur la possibilité de travailler, l'invalidité sur les liens familiaux, amicaux ou amoureux, l'absence de logement sur la stabilité ou le développement de la maladie, l'isolement relationnel ou la perte d'estime de soi relativement aux dépendances, etc. » (p. 168). Ainsi, la vie moindre renvoie à des conditions de vie où la précarité a pris racine.

### **La précarité des femmes**

Les personnes que l'on juge hors de la norme établie présentent des caractéristiques perçues comme distinctes du groupe majoritaire souvent vues et associées à une « population défavorisée, moins scolarisée, vulnérable ou encore fragilisée par leur histoire de vie » (Bouthillier et Filiatrault, 2003, p. 5). Des caractéristiques qui limitent leur intégration sociale. Le terme précarité serait davantage un déterminant commun des personnes qui vivent en marge. Leurs conditions de vie leur permettent difficilement de vivre décemment et de « développer une autonomie individuelle » (*Ibid.*) faute de justes moyens. Les facteurs d'oppression que subissent ces personnes limitent l'intégration sociale par les jugements portés en défaveur de ces mêmes personnes.

Les facteurs structureaux s'inscrivent comme une source de l'itinérance qui « affectent les possibilités et les environnements sociaux des individus » (homeless, s.d.). Ceux-ci peuvent découler, comme l'indiquent les témoignages des femmes, d'un revenu insuffisant, d'un

problème d'accès à des logements abordables, salubres et sécuritaires, de la discrimination, d'une perte d'emploi.

Le droit au logement ne figure pas de manière explicite dans les droits économiques et sociaux de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, mais les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés réfèrent aux notions de droit à la vie, à la sécurité et à l'intégrité. Toutefois, peut-on dire que ces droits sont respectés lorsque chaque nuit, 35 000 personnes sont sans-abri, même par -20°C en hiver? Et que 773 725 ménages canadiens consacrent 50 % de leurs revenus au loyer, et qu'alors il en reste bien peu pour se nourrir, se soigner et se vêtir correctement ? (Réseau québécois des OSBL d'habitation - RQOH, 2016).

Dans les dernières décennies, l'augmentation de la précarité des femmes et de sa forme extrême, l'itinérance féminine, découle des effets croisés de profondes transformations sociétales ayant eu lieu dans les champs économique, sociopolitique et familial (Laberge *et al.*, 2000).

Sur le plan des inégalités, les femmes font face à des enjeux d'iniquités les défavorisant sur le plan économique, comme le font remarquer Bellot et Rivard (2017, p. 98) : « Ainsi, sur le plan structurel, la question de la pauvreté des femmes apparaît comme le premier facteur de l'itinérance, une pauvreté considérée d'ailleurs comme la conséquence de la structure genrée de notre société ». En effet, l'Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec (2016) rapporte que les femmes sont rémunérées en moyenne 2,55\$ de l'heure de moins que les hommes ; que les femmes âgées de 65 ans et plus ont 59 % du revenu des hommes – le revenu moyen des femmes étant de 25 867\$. De plus, « les femmes les plus pauvres, dans la catégorie des 45-64 ans, 35 % ont reçu un diagnostic pour des problèmes de santé chronique. Parmi les femmes les plus riches du même groupe d'âge, c'est 15 %. » Par-delà la santé, la pauvreté a également des incidences sur la santé mentale des femmes ; elles font face à des stress constants, sont victimes de préjugés, de discrimination et de stigmatisation (Raynault *et al.*, 2017). Difficile de s'en sortir puisque les femmes occupent en grand nombre des emplois à temps partiel, précaires et non syndiqués et leur salaire horaire moyen équivaldrait à 94 % de celui des hommes (Front d'action populaire en réaménagement urbain - FRAPRU, 2015, p. 3).

Les femmes en situation de pauvreté vivent dans un équilibre précaire, et face aux imprévisibilités de la vie - situations personnelles, familiales ou économiques changeantes - elles sont à risque de se retrouver en grande difficulté. En somme, la présente recherche rejoint les propos de Gélinau *et al.* (2015, n.p.) « l'expérience de l'itinérance est fondamentalement "genrée". Bien que l'itinérance masculine et féminine partage des caractéristiques et des risques communs (Bowpitt *et al.*, 2011), la lecture de ces caractéristiques et des motifs sous-jacents prend son sens par l'étude des rapports sociaux de sexe et d'autres rapports inégalitaires. » La pauvreté des femmes, la violence, l'isolement social – la perte des liens sociaux –, constituent

des facteurs importants de l'itinérance féminine. La reconnaissance de ces particularités nécessite la mise en place des moyens pour donner une réponse adéquate à la situation.

Les femmes rencontrées, sont pour la plupart, en rupture sociale, leurs liens sociaux sont fragilisés et parfois même complètement rompus ; « [o]r, c'est en référence aux normes sociales en vigueur que l'individu peut, à travers le lien, assurer sa protection et sa reconnaissance » (Paugam, 2014a, p. 22). Leurs liens avec la famille, les amis, le travail et la société sont faibles. L'ensemble des femmes ont une intégration marginalisée du fait des ruptures cumulatives de leurs liens sociaux exigeant la mise en œuvre de stratégies de survie (Paugam, 2014b, p. 61). L'attachement aux groupes et à la société est si ténu qu'il s'agit presque d'une mort sociale, comme si les personnes étaient sur une pente descendante précipitant les personnes « vers un gouffre » comme le mentionne Paugam (2014b, p. 77). Difficile d'arriver à s'en tirer...

Les témoignages des femmes ont démontré que certaines ont pu bénéficier un certain temps de l'appui de leur famille – d'une solidarité familiale – mais l'aide donnée arrive, pour différentes raisons à une fin. Ainsi les femmes se retrouvent avec une pauvre protection et une faible reconnaissance sociale.

« Les femmes vivent différents déficits de protection à divers degrés, elles peuvent à peine compter sur la solidarité familiale ou sur la solidarité de l'entre-soi électif, encore moins sur la stabilité et la sécurité d'un emploi, ni sur la protection juridique (droits civils, politiques et sociaux) et son principe d'égalité. La majorité des femmes n'ont pas de liens avec des collègues de travail étant exclues de cette sphère. Le contact avec les institutions n'a pas permis d'assurer la protection et la reconnaissance attendues devant pourtant être assurées également à tout citoyen membre d'une nation. De ces bris de protection découlent différentes formes de non-reconnaissance, voire de dénigrement ou de mépris, vécues par les femmes : abandon, rejet, mauvais traitement, trahison, humiliation, identité négative, sentiment d'inutilité et discrimination. Ces différentes formes de mépris sociaux engendrent une mésestime de soi et une grande souffrance sociale » (Grenier, 2019, p. 72).

Toutefois, malgré leur trajectoire relationnelle, la majorité des femmes ont le désir de créer des liens sociaux. Certaines ressources, telle La Maison de Sophia permettent aux femmes de se lier entre elles et de reprendre confiance (Rapport de recherche, en rédaction).

### *Les enjeux de normativités politique, régional et local*

Depuis un certain temps, le discours politique reconnaît l'itinérance vécue par les femmes comme distincte de celle des hommes. Toutefois, comme l'a déjà exprimé Sylvie Plante (directrice de la Maison de Sophia) dans le cadre de nos échanges durant la recherche, cette reconnaissance n'est pas incarnée dans les services. La normalisation des services demeure une contrainte dans la réponse apportée à l'itinérance des femmes. Les services pour les femmes sont pour la plupart construits à partir de la réalité masculine. Quelques exemples font état de

cet enjeu : les besoins spécifiques des femmes sont encore difficilement entendus par les partenaires du milieu communautaire ; l'hébergement d'urgence en itinérance est mal adapté pour les femmes – elles craignent pour leur sécurité et évitent les ressources ; la durée de séjour est courte en matière d'hébergement – les femmes ont besoin avant tout de se poser.

Ainsi, comme le mentionne Paugam (2014b, p. 79), les difficultés des femmes sont aussi le symbole d'un déficit de solidarité, mais démontrent du même coup les limites des politiques publiques en ce qui concerne le logement et la santé. Certaines institutions sont peu solidaires des difficultés, voire même violentes :

« Si la fragilité ou la rupture des liens avec la famille et avec des amis expliquent en grande partie la détresse des personnes qui font l'expérience de l'*intégration marginalisée*, il faut souligner aussi que celle-ci est le résultat de la carence de certaines politiques publiques, notamment dans le domaine du logement et de la santé. À cette hostilité de certaines institutions à leur égard, il faut ajouter la réaction de mise à distance sociale dont elles peuvent faire l'objet dans l'espace public. »

D'ailleurs, si on analyse les discours des femmes, il en ressort une impuissance face aux grandes institutions publiques. En effet, la plupart a ressenti un sentiment de soumission, voire de violence des intervenants de plusieurs services gouvernementaux. On peut penser à l'aide sociale, à la protection de la jeunesse, aux soins de santé et services sociaux qui placent ces femmes dans des situations où il est impossible qu'elles puissent exercer pleinement leur citoyenneté. En effet, comment peut-on penser que ces femmes puissent être en mesure de cadrer dans les normes attendues par les politiques sociales alors qu'elles sont privées de certains droits humains. Les institutions publiques les placent dans des situations desquelles il est impossible de se sortir. Elles sont placées dans une impasse qui rend impossible l'atteinte de la norme attendue. Une autonomie – financière, sociale, juridique – n'est possible qu'à partir du moment où les personnes sont toutes considérées égales en misant comme l'indiquent Bouthillier et Filiatrault (2003) sur l'*empowerment* des personnes et des communautés pour que puissent émerger des conditions de vie plus favorables pour tous.

À cet égard, il faut repenser l'action...

## **Des pistes d'actions<sup>5</sup>**

### *Action publique*

En matière d'action publique, celle-ci doit prendre en compte la spécificité de la problématique de l'itinérance chez les femmes dans la mise en œuvre de ressources adaptées et de services. À cet égard, différents moyens sont proposés :

---

<sup>5</sup> Le document *Mettre fin à l'itinérance des enfants et des familles au Canada : résumé du rapport* (En ligne : [<https://homelesshub.ca/sites/default/files/C&F%20Report%20Summary%20FR.pdf>]) fait une suite de recommandations à différents paliers de gouvernement.

- Mettre sur pied des hébergements de crise adaptés pour les femmes dans la région des Laurentides, de l'Outaouais et ailleurs ;
- Développer des stratégies pour la réelle mise en œuvre de la politique en matière de lutte à la pauvreté ;
- Augmenter le salaire minimum ;
- Développer des logements abordables - HLM, coopératives d'habitation - et de qualité ;
- Offrir des formations accessibles pour les femmes afin de faciliter un retour à l'emploi pour celles qui le désirent – l'accès à des formations qualifiables est souvent difficile ;
- Le développement de services sociaux et médicaux reflétant une compréhension des réalités vécues par les femmes ;
- En matière de services de proximité, il faut davantage de ressources adaptées pour les femmes et cesser de réduire le financement des organismes communautaires. Il s'agit ici d'un enjeu de santé publique ;
- Développer des services publics en adéquation avec la clientèle plus marginalisée.

#### *Dans les ressources d'hébergement*

- Laisser le temps aux femmes de se poser avant de démarrer une recherche de logement ; le syndrome de la porte tournante est présent si les femmes n'ont pas eu le temps de se stabiliser ;
- Développer davantage de ressources pour les femmes en difficulté – des ressources d'urgence, de transition et de plus longue durée;
- Plusieurs femmes sont en situation de stress post-traumatique, il leur faut des services adéquats pour les traumatismes subis - entre autres les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) qui ont déjà une longue liste d'attente ;
- Informer les femmes de leurs droits.

#### *La pratique*

- La problématique de l'itinérance des femmes est souvent abordée par l'angle de la psychologisation. Pour une meilleure compréhension du phénomène et éviter la discrimination, les jugements négatifs, la disqualification, il y a lieu de former les intervenant.es du réseau de la santé et des services sociaux aux aspects spécifiques de l'itinérance chez les femmes ;
- Former et sensibiliser les policiers en matière de violence conjugale.

### **Conclusion**

Les témoignages des femmes ont permis qu'elles se saisissent de leur réalité et puissent en témoigner. L'analyse de leur discours permet de faire un lien étroit entre l'itinérance et les violences vécues. Elles éprouvent une grande souffrance sociale et de la colère. Les trajectoires résidentielles des femmes indiquent qu'elles ont habité plusieurs endroits - des mobilités

multiples - qui les mettent parfois en danger. Elles vivent sous le seuil de pauvreté et sont confrontées à des conditions de vie difficiles. Elles ont des liens fragilisés ou sont en rupture de liens. Le parcours judiciairisé de plusieurs femmes les exclut du marché du travail. Malgré tout, les femmes démontrent une grande résilience, elles continuent de lutter pour se réapproprier leur vie.

Cette démarche a permis une reconnaissance de leur réalité, souvent peu entendue et reconnue, et de soulever, au-delà d'une histoire plus personnelle, les enjeux sociaux, politiques et économiques. Les recherches doivent se poursuivre pour mieux saisir les dynamiques à l'œuvre dans le phénomène croisé de l'itinérance, de la pauvreté et de la violence faite aux femmes. Avant tout, il s'agit d'écouter, d'outiller les femmes, de favoriser l'accès à des ressources communautaires, de faire de la violence faite aux femmes une priorité de l'État.

Par ailleurs, dans la société actuelle où l'autonomie et la responsabilité individuelle sont des normes, qu'arrive-t-il lorsque la personne n'arrive pas à assurer son autonomie sociale, et que la raison évoquée de cet échec est elle-même ? (Gutknecht, 2016). On voit rapidement les limites de la logique de l'aide individualisée, de l'autonomisation et de la responsabilisation, comme le mentionne Gutknecht (2016). Cette « sorte de cercle de l'autonomie qui trouve sa fermeture dans l'exigence faite à certains individus de réintégrer la société par cette même injonction qui les a menés dans sa marge. L'enjeu du travail social se situe ici, dans les outils qu'il permet à la personne d'acquérir pour répondre à cette injonction, mais aussi dans son aptitude en tant que champs de pratiques à interroger cette logique sociétale » (Gutknecht, 2016, p. 95). Or, comme le rapporte Paugam, « vivre ensemble dans un monde incertain ne va pas de soi. La crise de notre modèle d'intégration – [famille, groupe d'appartenance, travail, société] - révèle en réalité une profonde transformation du système normatif » (2014b, p. 85). Les personnes font face à des obstacles pour s'y conformer et se traduisent par des inégalités structurelles qui sont source de tensions sociales. Tout individu a droit à une protection civile, sociale et juridique, mais les chances d'égalité pour la protection et reconnaissance n'est pas la même pour chacun.e. Les politiques publiques constituent une voie pour la protection et la reconnaissance. Mais la mise en place d'un agenda politique pour une égalité sociale repose sur une volonté citoyenne et politique. Dans un monde où les inégalités sociales, la précarité et la détresse sociale sont croissantes, créer des conditions de vie décentes pour chacun repose sur des valeurs de solidarité et, dans cet esprit, c'est toute une société qui en bénéficie.

Enfin, il importe de souligner que cette recherche a été possible à partir d'un partenariat avec des ressources communautaires et surtout grâce à l'apport des femmes en situation d'itinérance et des intervenantes œuvrant au quotidien à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes en apportant une réponse aux besoins différenciés des femmes et des violences faites aux femmes (Risse, 2014).

---

## Bibliographie

Abric J.-C., 1994, « L'organisation interne des représentations sociales : système central et système périphérique », in Guimelli C., Structures et transformations des représentations sociales, Neuchâtel, éd. Delachaux et Niestlé, p. 73-83.

Abri J.-C., 2001, Pratiques sociales et représentations, Paris, 2e éd. Puf.

Beauchemin S., 1996, « Nommer et comprendre l'itinérance des jeunes : une recension des écrits », Cahiers de recherche sociologique, n° 27, p. 99-126 [<https://doi.org/10.7202/1002359ar>]. Consulté le 20 décembre 2018 [<https://www.erudit.org/fr/revues/crs/1996-n27-crs1517533/1002359ar.pdf>].

Bellot C. et Rivard J. (2017). « Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative », Criminologie, vol. 50, n° 2, p. 95-121. Consulté le 20 mai 2017 [<https://www.erudit.org/fr/revues/crimino/2017-v50-n2-crimino03239/1041700ar.pdf>].

Bessin M., 2009, « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », Informations sociales, vol. 6, no 156, p. 12-21.

Blondeau H., 2012, « Hors de LA norme point de salut : la piste montréalaise de la variation des hypothétiques en si », Revue française de linguistique appliquée, vol. xvii, n° 1, p. 55-66.

Bouthillier L. et Filiatrault F. (coll.), 2003, « Exploration du phénomène de stigmatisation au regard des activités de surveillance de l'état de santé de la population », Consulté sur [[https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1235\\_Stigmatisation\\_activite\\_surveillance.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1235_Stigmatisation_activite_surveillance.pdf)] le 21 mars 2019.

Bowpitt G., Sundin E., Weinstein M., 2011, « Comparing Men's and Women's Experiences of Multiple Exclusion Homelessness », Social Policy and Society, vol. 10, no 4, p. 537-546.

Cambrini É., 2013, Le sens donné par des femmes vivant une situation d'itinérance à leurs expériences d'espaces significatifs pour elles, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

Campeau P., 2000, « La place des facteurs structurels dans la production de l'itinérance », in Laberge, D., L'errance urbaine, Québec, éd. Multimondes, p. 49-70.

Cavalli S., 2003, « Le parcours de vie : entre institutionnalisation et individualisation » in Cavalli S., Fragnière J.-P. (dir.), L'avenir. Attentes, projets, (dés)illusions, ouvertures, Lausanne, éd. Réalités sociales. [[https://www.researchgate.net/publication/236025950\\_Le\\_parcours\\_de\\_vie\\_entre\\_institutionnalisation\\_et\\_individualisation](https://www.researchgate.net/publication/236025950_Le_parcours_de_vie_entre_institutionnalisation_et_individualisation)] (consulté le 18 mai 2019).

Commission des affaires sociales, 2008, Le phénomène de l'itinérance au Québec. Document de consultation, juin 2008 [[http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique\\_7585&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vlv9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz](http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique_7585&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vlv9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz)] (consulté le 21 mars 2019).

Elder G.H., 1998, « The life course and human development », in Lerner R.M. (ed.), Handbook of child psychology Theoretical models of human development, New York, ed. Wiley & Sons, vol. 1, p. 939-991.

FRAPRU, 2015, Femmes, logement et pauvreté, Montréal, éd. Front d'action populaire en réaménagement urbain.

Gaetz S. A., Donaldson J., Richter T., Gulliver T., 2013, The state of homelessness in Canada, 2013, Toronto, ed. Canadian Homelessness Research Network Press.

Gélineau L., 2012, La spirale de l'itinérance, in Actes du forum public : mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes, Montréal, p. 65-76.

Gélineau L., Dupéré S., Bergeron-Leclerc C., Clément M., Carde E., Morin M.-H., Tremblay P.A., Brisseau N. et Carrier M.-C., 2015, Portrait des femmes en situation d'itinérance : de multiples visages. CREMIS, vol. 8, n°2, consulté le 21 septembre 2018 [<http://www.cremis.ca/portrait-des-femmes-en-situation-ditinerance-de-multiples-visages>].

Gélineau L., Loudahi M., Bourgeois F., Brisseau N., Potin R., Zoundi L. et Provost M., 2008, La spirale de l'itinérance au féminin : pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec, Montréal, éd. BANQ.

Gervais L.-M., 2018, Des maisons de chambres insalubres à Montréal [<https://www.ledevoir.com/societe/529098/portrait-des-maisons-de-chambre-a-montreal>] (consulté le 18 mai 2019).

Gouvernement du Québec, 2014, Ensemble, pour éviter la rue et en sortir : politique nationale de lutte à l'itinérance, Québec, éd., ministère de la Santé et des Services sociaux.

Grenie, K. (soumis), Trajectoires et identités de femmes en situation d'itinérance, Mémoire de maîtrise, UQO.

Grenier J., Thibault S., Chénard J., Chamberland M., St-Germain L., Bourque M., Champagne M., Seery A., Beauregard-Roy S.J. avec la collaboration de Plante S., Godin M.-C. et Rouleau É. (en rédaction), Rapport de recherche sur la Recherche évaluative-participative sur la pratique émergente de la Maison de Sophia et son effet sur les femmes itinérantes ou à risque d'itinérance sur le territoire de la MRC de la Rivière du Nord, Emploi et développement social Canada. Solution novatrice à l'itinérance.

Gutknecht, T., 2016, Actualité de Foucault. Une problématisation du travail social, Genève, éd. les.

Homeless (n.d.), Les cause de l'itinérance, consulté le 22 mars 2019 [<https://www.rondpointdelitinerance.ca/itinerance/causes-de-litin%C3%A9rance>].

Laberge D. et Roy S., 1994, « Interroger l'itinérance : stratégies et débats de recherche », Cahier de recherche sociologique, vol. 22, p. 93-113.

Laberge D., Morin D. et Roy S., 2000, « L'itinérance des femmes : les effets convergents de transformations sociétales », in Laberge D., L'errance urbaine, Québec, éd. Multimondes, p. 83-100.

Lalive d'Épinay C., Bickel J.-F., Cavalli S., et Spini D., 2005, « Le parcours de vie : émergence d'un paradigme interdisciplinaire », in Guillaume, J.-F., *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*, Liège, éd. de l'Université de Liège, p. 187-210.

La rue des Femmes, 2011, *État de la situation de l'itinérance des femmes à Montréal en 2011 : les différents visages de l'itinérance au féminin*, Montréal, éd. La rue des Femmes.

MMFIM, 2016, *Dénombrement 2015, Faits saillants*, [<http://www.mmfim.ca/denombrement-2015-les-faits-saillants/>] (consulté le 4 février 2018).

Nadeau L., 2007, « L'altérité dans la rencontre de psychiatrie transculturelle. Éthique de l'altérité », in Montgomery C. et Cagnet M., *Éthique de l'altérité. La question de la culture dans le champ de la santé et des services sociaux*, Québec, éd. Les Presses de l'université Laval, coll., *Sociétés, cultures et santé*, p. 177-190.

Namian D., 2012, *Itinérance et fin de vie. Sociologie de la vie moindres*, Québec, PUQ, Collection *Problèmes sociaux et interventions sociales*.

Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec, 2016, *Outils de sensibilisation. Femmes et pauvreté* [<http://www.pauvrete.qc.ca/document/femmes-et-pauvrete/>] (consulté le 22 février 2018).

Paugam S., 2014a, *Vivre ensemble dans un monde incertain*, Région Nord/Pas-de-Calais, éd. de l'Aube.

Paugam S., 2014b, « Intégration et inégalités : deux regards sociologiques à conjuguer », in Paugam S., *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, éd. PUF, p. 1-25.

Payet J.-P. et Laforgue D., 2008, « Qu'est-ce qu'un acteur faible ? Contributions à une sociologie morale et pragmatique de la reconnaissance », in Payet J.-P., Giugliani F et Laforgue D., *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, éd. Presses Universitaires de Rennes, coll. *Le sens social*, p. 9-25.

Plante M.-C., 2007, *Lutte contre la pauvreté au Québec : le cas des jeunes femmes itinérantes*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

Raynault M.-F., Tessier S. et Hyppolite S.-R., 2017, *La pauvreté et les inégalités sociales, de graves menaces à la santé des populations*, Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de l'Île-de-Montréal en collaboration avec la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale, Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique du gouvernement du Canada en vue de l'élaboration d'une Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté.

Risse D., 2014, « Des réponses responsables aux violences contre les femmes », in Smedslund K. et Risse D., *Responsabilité est violence envers les femmes*, Québec, éd. Presses de l'Université du Québec, coll. *Problèmes sociaux et interventions sociales*, p. 279-296.

Rond-point de l'itinérance, (s.d.), [<https://www.rondpointdelitinerance.ca/itinerance/sans-abri-cach%C3%A9s>] (consulté le 21 mars 2019).

RQOH, 2016, Le logement, le droit de tous les droits ? [https://rqoh.com/le-logement-est-il-un-droit/] (consulté le 21 mars 2019).

Thibaudeau M.-F., 2000, « L'accès aux services de santé et leur utilisation par les personnes itinérantes », in Laberge D., L'errance urbaine, Québec, éd. Multimondes, p. 313-328.

Tutty L. M., Ogden C., Giurgiu B. et Weaver-Dunlop G., 2014, « Une étude nationale sur les femmes victimes de violence et sans abri. "J'ai bâti ma maison d'espoir" », in Rinfret-Raynor M., Lesieux M., Cousineau M.-M., Gauthier S et Harper É., Violence envers les femmes : réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation, Québec, éd. Presses de l'Université du Québec, coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, p. 199-218.

Tutty L., Bradshaw C., Waegemakers Schiff J., Worthington C., MacLaurin B., Hewson J., McLeod H., 2009, « Risks and assets for homelessness prevention: A literature review for the Calgary homelessness foundation », Calgary, Centre for Social Work Research, University of Calgary.

---

## Pour citer cet article

### Référence électronique

Josée Grenier, Sylvie Thibault, Mélanie Bourque, Dave Blackburn, Katia Grenier, "Rencontres à cœur ouvert avec des femmes en situation d'itinérance - Quand la norme stigmatise et conduit à l'invisibilité", Sciences et actions sociales [en ligne], N°11 | année 2019, mis en ligne le date 17 juin 2019, URL : <http://www.sas-revue.org/n-conception/65-n-11/dossier-n-11/159-rencontres-a-coeur-ouvert-avec-des-femmes-en-situation-d-itinerance>

---

## Auteur

### Josée Grenier

Professeure,  
Université du Québec en Outaouais  
Campus de St-Jérôme  
5, rue Saint-Joseph,  
Saint-Jérôme, Qc, J7Z 0B7  
[josee.grenier@uqo.ca](mailto:josee.grenier@uqo.ca)

### Sylvie Thibault

Professeure,  
Université du Québec en Outaouais  
Campus de St-Jérôme  
5, rue Saint-Joseph,  
Saint-Jérôme, Qc, J7Z 0B7  
[sylvie.thibault@uqo.ca](mailto:sylvie.thibault@uqo.ca)

### Mélanie Bourque

Professeure,  
Université du Québec en Outaouais  
Campus de St-Jérôme  
5, rue Saint-Joseph,  
Saint-Jérôme, Qc, J7Z 0B7  
[melanie.bourque@uqo.ca](mailto:melanie.bourque@uqo.ca)

**Dave Blackburn**

Professeure,  
Université du Québec en Outaouais  
Pavillon Alexandre-Taché  
283 Boul Alexandre-Taché,  
Gatineau, QC J9A 1L8  
[dave.blackburn@uqo.ca](mailto:dave.blackburn@uqo.ca)

**Katia Grenier**

Étudiante au doctorat, Sciences humaines appliquées  
Université de Montréal  
[katiagrenier78@gmail.com](mailto:katiagrenier78@gmail.com)

---

**Droits d'auteur**

© Sciences et actions sociales

Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction/Any replication is submitted to the authorization of the editors